

puisse s'accroître substantiellement même sans allonger les heures de travail ou embaucher ceux qui normalement ne cherchent pas à travailler. Il existe en plus une immense réserve d'urgence dans la possibilité d'augmenter la production en sacrifiant les loisirs et en travaillant plus intensivement. La marge de production qui pourrait être affectée aux besoins de la guerre dépend de la mesure dans laquelle la consommation peut être réduite et les dépenses capitales et de remplacement, différées. Il faut bien se rendre compte que ces mesures d'urgence ne sont pas nécessaires tant que les ressources utilisables et inutilisées ne sont pas mises en production et que la production en général n'est pas affectée utilement ou efficacement aux fins de guerre.

Une étude avait été faite de nos besoins possibles de temps de guerre avant le début des hostilités. C'est pourquoi il a été possible de mettre sur pied sans délai les organismes nécessaires. Le Bureau des Achats de la Défense existait depuis juillet et fonctionnait déjà activement avant la guerre. La guerre déclarée, on comprit qu'il serait nécessaire d'établir un bureau nanti de plus vastes pouvoirs qui verrait non seulement aux achats mais aussi, au besoin, à l'organisation et à la distribution des approvisionnements. Le Gouvernement procéda donc à la formation du Bureau des Ravitaillements de guerre possédant ces plus vastes pouvoirs et qui assumait la tâche du Bureau des Achats de la Défense le 1er novembre 1939. Une mission d'achats de guerre du Royaume-Uni arriva au Canada en septembre qui, après une étude minutieuse de nos potentialités en ravitaillement, pria le Bureau des Ravitaillements d'agir au Canada comme son agent d'achats. Un industriel canadien éminent fut nommé directeur général des achats britanniques (et français) aux Etats-Unis et il fut convenu qu'il veillerait aussi aux achats canadiens dans ce pays.

Le 9 avril, la Commission des Approvisionnements de Guerre fut remplacée par le Ministère des Munitions et des Approvisionnements qui conserva et augmenta l'organisation et le personnel que la Commission avait mis sur pied. Comme les besoins d'approvisionnements se faisaient plus pressants, le travail d'achat du Ministère fut augmenté et accéléré. Le 22 mai, le Ministre suppléant des Munitions et des Approvisionnements déclara en Chambre des Communes* que son Ministère et la Commission qui l'avait précédé avaient acheté pour \$225,000,000 d'équipement, de matériel et de munitions pour les armées canadiennes et pour \$75,000,000 au compte de la Grande-Bretagne et de la France. Le Ministère commença aussi à se prévaloir de certaines des prérogatives plus larges qui lui avaient été conférées pour examiner et organiser les sources d'approvisionnements. A cette fin, quatre contrôleurs furent nommés qui devaient s'occuper de l'acier, de l'huile, du bois, et des mines et des métaux respectivement. Une Commission de Contrôle des Industries en temps de guerre, composée de ces contrôleurs, fut instituée pour coordonner le travail de ces derniers. En outre, plusieurs corporations d'Etat furent établies avec des missions spéciales relativement aux achats d'armements, d'approvisionnements et de matériaux nécessaires à la poursuite de la guerre.

Quelques heures à peine après la déclaration de la guerre, le Gouvernement prit des mesures pour protéger les consommateurs du pays contre la disette et les profiteurs en établissant la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre. Cet organisme important, composé de fonctionnaires supérieurs, est chargé de réglementer les approvisionnements de nécessités là où la disette menace de se faire sentir, de contrôler les prix de façon à empêcher le profitage et, au besoin, de recourir au rationnement et au contrôle. Des organismes administratifs spéciaux

* Le discours paraît aux pp. 146-154 des Débats non révisés et contient de plus amples informations sur la situation des approvisionnements à cette époque.